

Publié le 30 juillet 2010

Logement social : La SIDR teste l'éco-construction modulaire

Au terme d'un appel d'offre lancé au niveau local, la Société immobilière du département de la Réunion (SIDR) va construire 300 logements modulaires dans les trois années à venir. Une solution économique et écologique amenée à se développer.



« Trouver des nouveaux procédés de construction qui permettent à la fois de construire vite et moins cher tout en répondant aux exigences de qualité du logement social ». Tel est l'objectif d'un appel d'offres lancé il y a près de deux ans par la [Société immobilière du département de la Réunion](#) (SIDR), constructeur et bailleur historique de l'île. Une démarche qui lui a permis de retenir trois groupements d'entreprises (TTI /Soaa, DIT/Arcelor Mittal/Delcourt et Ossa Bois/GTA/ T&T) qui construiront au cours des trois années à venir quelque 300 logements chacun. Seul impératif : recourir à un procédé de construction modulaire produit localement.

La production en usine d'éléments standardisés à assembler permet en effet de construire en trois à quatre semaines des logements à coût maîtrisé jusque dans les sites les plus reculés de l'île avec en prime des déchets de chantier réduits au minimum. « Le coût de construction, 20 % inférieur aux logements traditionnels est un élément primordial compte tenu des destinataires du produit », explique le directeur de la communication de la SIDR, Bernard Hoarau. L'essentiel des logements en projet est en effet destiné à l'accession sociale à la propriété d'où l'attention toute particulière portée à leur prix de vente, mais également à la réduction de charges des futurs occupants.

L'ensemble des logements modulaires répondent ainsi à des critères d'isolation et de ventilation naturelle visant à limiter le recours aux appareils de climatisation. Les toitures sont quant à elles systématiquement équipées de chauffe-eau solaires toujours dans l'optique de réduire les consommations énergétiques au strict nécessaire. Après avoir réalisé avec succès 17 premiers logements à titre d'expérimentation, une première opération de 20 logements du T2 au T5 sera prochainement mise en chantier sur le Port. La SIDR réfléchit à une déclinaison du procédé de construction modulaire pour le petit habitat collectif destiné à la location.

Par Marie-Anne RAMAZZINA